

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 10/12/2025 - 34350 - 2021 B 01297 - 895 288 777 - A2SI

Désignation de l'entreprise		SAS A2SI		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		24 rue du Noir Bonnet 59290 WASQUEHAL			
SIREN		8 9 5 2 8 8 7 7 7		Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2	
				Durée de l'exercice précédent * 1 2	
				Exercice N clos le 31 1 2 2 0 2 4	
				Net 5	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *		010	
		Autres *		014	
	Immobilitisations corporelles *			028	
	Immobilitisations financières * (1)			040	
	Total I (5)			044	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	
		Marchandises *		060	
		Avances et acomptes versés sur commandes		064	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	
		Autres * (3)		072	
		Valeurs mobilières de placement		080	
		Disponibilités		084	
		Charges constatées d'avance *		092	
	Total II			096	
	Total général (I + II)			110	
PASSIF				Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	
	Écarts de réévaluation			124	
	Réserve légale			126	
	Réserves réglementées *			130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	131		132	
	Report à nouveau			134	
	Résultat de l'exercice			136	
	Subventions d'investissement			137	
	Provisions réglementées			140	
	Total I			142	
	Provisions pour risques et charges		Total II		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			161	
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA à recouvrer	169		172	
	Comptes courants d'associés			173	
	Autres dettes			175	
	Produits constatés d'avance			176	
	Total III			176	
Total général (I + II + III)				180	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Désignation de l'entreprise : SAS A2SI

Néant ☐ *

Exercice clos le

A – RÉSULTAT COMPTABLE

3 1 1 2 2 0 2 4 J

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	
	Production vendue { Biens dont export et livraisons intracommunautaires Services *		215		214	
			217		218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	
	Autres produits				230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes * (dont crédit-bail : - mobilier - immobilisations -)				242	2922
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *	243			244	
	Rémunérations du personnel *				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements *				254	
					255	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }				262	
	Total des charges d'exploitation (II)				264	2922
	1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	- 2922
	Produits financiers (III) 280					
	Charges financières (V) 294					
	Produits exceptionnels (IV) 290					
	Charges exceptionnelles (VI) { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347 } dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 59 quinquies D) 348 }				300	152605
	Impôt sur les bénéfices (VII)				308	
	2 – BÉNÉFICES OU PERTES Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	- 155528
	B – RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	314 155528
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318	
	Provisions non déductibles *				322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)				324	
	Divers : dont intérêts excédentaires des cpi-cts d'associés 247 Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC 248				330	1
	Fraction des loyers à réintégrer dans la cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 series D) 249)				251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44 sexes) 986 ZFU -TE (44 octies A) 987				342	
DEDUCTIONS	ZRD (44 tredecies) 127 JEL (44 sexes A) 989					
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies) 991 ZRR (44 quindécies) 138					
	ZFANG (44 quaterdecies) 345 Franco Puralités Revitalisation (art. 44 quindécies A) 181					
	BUD (44 sexdecies) 992 Investissements et souscriptions outre-mer 344					
					993	
					346	
	Créance due au titre du report en arrière du déficit				350	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)				655	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)				643	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)				645	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)				647	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)				648	
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641	
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col.1 / Déficit col.2				352	354 155527
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement) *				356	
	Déficits antérieurs reportables * 4532 dont imputés sur le résultat :					360
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 / Déficit col.2				370	372 155527

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 402, septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A2SI

31122024

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480	1	482		484	1	486					
TOTAL		490	1	492		494	1	496					

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	⑨	⑩		
Voir détail en annexe											
TOTAL	578	1 580	582	1 584	586	581	587	589	-1		
Plus values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599	-1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Immo- bilis- ations	Libellé	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values		
						Court terme *	Long terme	
							19 %	15 % ou 12,8 % 0 %
1	6000 parts CDI TECHNOLOGIES	1		1				-1
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								
	TOTAL	1		1				-1
		578	580	582	584	586	587	589

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NGT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

75

Désignation de l'entreprise : SAS A2SI				31122024				Néant ☐ *			
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS.			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		605		605		607			
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
	Dotations		Reprises								
Fonds commercial	681		683								
Autres im. incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst. générales, agencements amen. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765								
TOTAL	770		775								
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes										
2											
3											
4											
5											
6											
7											
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD										780	
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent			982	4532							
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis								
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter								
Déficits imputés			983								
Déficits reportables			984	4532							
Déficits de l'exercice			860	155527							
Total des déficits restant à reporter			870	160060							
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives			dont montant déductible des cotisations facultatives en application du 1 de l'art. 154 bis dont Madelin			325			381		
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326			380		
N° du centre de gestion agréé								388			
Montant de la TVA collectée								374			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378			
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399		0	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398			
Montant de l'invest. reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

75

PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Annexe 2033-D
cadre C

Désignation de l'entreprise : SAS A2SI

Exercice N clos le : 31122024

NATURE		DOTATIONS	REPRISES
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		
	Provisions pour garanties données aux clients		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		
	Provisions pour amendes et pénalités		
	Provisions pour pertes de change		
	Provisions pour pensions		
	Provisions pour impôts		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
	Provisions pour gros entretien, grandes révisions		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés		
	Autres provisions		
	TOTAL		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations incorporelles		
	Sur immobilisations corporelles		
	Sur immobilisations financières		
	Sur stocks et en-cours		
	Sur comptes clients		
	Autres provisions pour dépréciation		
	TOTAL		

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS ET DÉDUCTIONS DIVERSES

Annexe 2033-B
Cadre B

RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS	
+OU- VALUES REINTEGR	1		
TOTAL 330	1	TOTAL 350	

78

A2SI
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 24 rue du Noir Bonnet 59290 WASQUEHAL
895 288 777 RCS LILLE METROPOLE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 MAI 2025**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à - 155 528,11 euros en totalité au compte « report à nouveau ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 mai 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

